

Raison sociale : SAS SAB
Siret : 83142453600025
Adresse mail : aetwentytwo12@gmail.com
Téléphone : 01.43.45.04.81

Agrément Préfectoral : E2107500160
Numéro de formation professionnelle : 117 1556133948
Code NAF: 8553Z

Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- Les distracteurs
- L'alcool
- La vitesse
-

Lors de séquences animées de 1 Heure organisées chaque semaine les Mercredi de 18 h à 19 h.

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques.

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<p>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
<p>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
<p>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
<p>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite

L'épreuve pratique de l'examen au permis B

L'auto-école présente le candidat au permis B à l'issue de sa formation dont la durée dépend de l'aptitude développée par l'élève.

Cet examen valide l'apprentissage suivi en conduite accompagnée AAC, conduite supervisée CS ou en formule classique boîte manuelle ou boîte automatique.

Les objectifs :

Cette épreuve pratique vise à vérifier la capacité à la conduite du candidat.

L'examineur évalue:

La connaissance:

- Du code de la route et son respect
- Du véhicule et des vérifications techniques pour assurer la sécurité et éviter les problèmes techniques importants,
- Des notions de premiers secours

La capacité :

- A manipuler le véhicule et utiliser ses commandes
- A réaliser un trajet en autonomie
- A partager la route avec courtoisie
- A maintenir les distances de sécurité
- A signaler ses intentions
- A veiller aux principes de l'éco-conduite
- A analyser les situations et anticiper les dangers
- A adapter la vitesse en fonction des conditions de circulation
- A assurer sa propre sécurité et celle des autres usagers

L'évaluation :

La notation (chaque compétence est noté de 0 à 3 selon les critères suivants)

0 : la compétence n'est pas acquise,

1 : la compétence est mal maîtrisée.

2 : la compétence est acquise

3 : la compétence est parfaitement maîtrisée

E: Faute éliminatoire donnant lieu à un recalage à l'examen

La grille et barème d'évaluation

- Installation au poste de conduite: 3 points
 - Vérifications intérieures et extérieures de la voiture: 3 points
 - Connaissance des commandes du véhicule: 3 points
 - Prise d'information notamment contrôles visuels via les rétroviseurs: 3 points
 - Allure du véhicule adaptée aux conditions: 3 points
 - Application de la réglementation de la sécurité routière: 3 points
 - Communication avec les autres usagers de la route: 3 points
 - Partage de la chaussée: 3 points
 - Respect des distances de sécurité: 3 points
 - Analyse des situations: 1 point
 - Adaptation de la conduite aux circonstances: 1 point
 - Autonomie de conduite: 1 point:
 - Conduite courtoise: bonus de 1 point
 - Eco-conduite économique et respectueuse de l'environnement: bonus de 1 point
- Soit 32 points, pour mémoire l'épreuve est réussie si le candidat totalise 20 points au minimum

Raison sociale : SAS SAB
Siret : 83142453600025
Adresse mail : aetwentytwo12@gmail.com
Téléphone : 01.43.45.04.81

Agrément Préfectoral : E2107500160
Numéro de formation professionnelle : 117 1556133948
Code NAF: 8553Z

Le déroulement de l'épreuve :

Sa durée totale est de 32 minutes dont 25 minutes de conduite

- Les documents d'examen sont vérifiés: la vérification de l'identité du candidat pour les candidats ayant suivi un apprentissage anticipé de la conduite, le respect de la durée minimale d'un an de conduite accompagnée est validée sur présentation de l' attestation de fin de formation initiale
- L'examineur présente l'épreuve
- Le candidat s'installe au poste de conduite
- Le candidat effectue les réglages nécessaires avant le départ
- La phase de conduite effective débute et durera minimum 25 minutes
le cas échéant un test de vue peut être réalisé
- Le candidat effectue une manœuvre en marche arrière et un arrêt de précision
- L'examineur évalue les connaissances techniques du véhicule liées à la sécurité routière et à son bon fonctionnement et entretien
- Le candidat doit être en mesure d'utiliser en circulation l'accessoire adapté à la situation (warning, feux, clignotant..)
- Etablissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Au cours de l'épreuve pratique, le candidat devra réaliser au moins une marche arrière et une manoeuvre parmi :

- Freinage de précision
- Demi-tour
- Marche arrière en ligne droite
- Marche arrière en arrondi ou en angle
- Rangement en épi
- Rangement en créneau
- Rangement en bataille

Résultat de l'épreuve pratique :

Le certificat d'examen du permis de conduite (C.E.P.C.) est le document établi par l'examineur qui restitue le bilan des compétences évaluées du candidat et les erreurs commises lors de l'épreuve.

Pour être reçu, le candidat doit totaliser au moins 20 points sans avoir commis d'erreur éliminatoire comme non-respect d'un feu tricolore, d'un stop, circulation sur la voie de gauche, franchissement d'une ligne continue...

À l'issue de l'épreuve pratique, le résultat de l'épreuve n'est pas communiqué; il sera consultable 48 heures après via le téléservice mis en place sur le site de la sécurité routière.

En cas de réussite, le certificat d'examen du permis de conduite a une validité de 4 mois.